

Convocation et ordre du jour affichés en mairie le 18 février 2022

Arrondissement de  
**Molsheim**

**COMMUNE DE NATZWILLER**

Conseillers en  
fonction : 15

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 25 février 2022**

Conseillers  
présents : 11

Exprimés : 10

**Sous la présidence de M. François WOOCK, Adjoint au Maire**

**Présents** : REMY Jean Joseph, FIRMERY Christian, FELDER Jean-Pierre, CUNY Alain, SCHAFFROTH Virginie, STEINER Augustin, DUBRUNFAUT Pauline, KUNTZ Laura, FELDER Alice, WOOCK André, Maire ne participe pas au vote du CA

**Absents** :

MENAULT Eric

HAZEMANN Christophe

AMANN Nicolas

LANGNER Murielle a donné procuration à WOOCK André, ne participe pas au vote du CA

**Secrétaire** : Clarisse EPP

**Objet** : **COMPTES ADMINISTRATIFS 2021**

**Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur François WOOCK, vérifie le compte administratif 2021 pour chaque budget, arrêté comme suit :**

**BUDGET COMMUNAL**

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>:</b>	<b>648 234.93 €</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>:</b>	<b>220 379.07 €</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>:</b>	<b>487 077.21 €</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>:</b>	<b>229 548.07 €</b>

**EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 151 988.72 €**

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité et sans observations, le compte administratif du budget communal présenté et vérifié dans son détail ;**

**BUDGET EAU**

<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>:</b>	<b>132 954.98 €</b>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>:</b>	<b>176 715.74 €</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>:</b>	<b>65 507.17 €</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>:</b>	<b>63 476.39 €</b>

**EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 180 687.16 €**

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité et sans observations, le compte administratif du budget eau, présenté et vérifié dans son détail ;**

Convocation et ordre du jour affichés en mairie le 18 février 2022

Arrondissement de  
**Molsheim**

**COMMUNE DE NATZWILLER**

Conseillers en  
fonction : 15

**COMPTE RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 25 février 2022**

Conseillers  
présents : 11

Exprimés : 12

**Sous la présidence de M. André WOOCK, Adjoint au Maire**

**Présents** : WOOCK François, REMY Jean Joseph, FIRMERY Christian, FELDER Jean-Pierre, CUNY Alain, SCHAFFROTH Virginie, STEINER Augustin, DUBRUNFAUT Pauline, KUNTZ Laura, FELDER Alice.

**Absents** :

MENAULT Eric

HAZEMANN Christophe

AMANN Nicolas

LANGNER Murielle a donné procuration à WOOCK André

**Secrétaire** : Clarisse EPP

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 BUDGET COMMUNAL**

CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 99 512.24 €  
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 129 163.78 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : - 108 681.24 €  
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 31 993.94 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

**En dépenses pour un montant de :** 19 500,00 €  
**En recettes pour un montant de :** 2 000,00 €

Besoin net de la section d'investissement :

**Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :** 9 169.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 9 169.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 151 988.72 €

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 EAU**

CONSEIL D ADMINISTRATION vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

<u>Reports :</u>	
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	141 772.39 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	68 418.49 €
<u>Soldes d'exécution :</u>	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	- 28 533.04 €
Un résultat d'exécution (Déficit- 002) de la section de fonctionnement de :	- 970.68 €
<u>Restes à réaliser :</u> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	- 20 000.00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €
<u>Besoin net de la section d'investissement :</u>	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par CONSEIL MUNICIPAL soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

<u>Compte 1068 :</u>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00 €
<u>Ligne 002 :</u>	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	67 447.81 €

**Objet : location garage et terrain communal rue de l'Eglise**

**Monsieur le Maire fait part de la demande de location d'un garage et terrain communal situé rue de l'Eglise par Monsieur CHAMINADE Gilles.**

Le conseil municipal

- décide de mettre en location ce garage pour un montant de 348 euros par an soit 29 euros mois.
- autorise le Maire à signer le bail

**Objet : Cotisation d'assurance accident agricole**

Le Conseil Municipal décide à

Que la cotisation foncière afférente à l'exercice 2022 sera couverte en totalité, par affectation au produit de la location du droit de chasse

**Objet : demande de subvention entraide Haute Bruche**

Le Conseil Municipal décide:

D'accorder une subvention d'un montant de 200 euros à l'association Entraide Haute Bruche.

Lu et approuvé par tous les membres présents,  
Natzwiller, le 25 février 2022  
André WOOCK, Maire de Natzwiller